

MÉMOIRE & CONSCIENCE

Tel : 25-65-10-67

DECLARATION LIMINAIRE A LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE LANCEMENT DE L'APPEL A IDÉES

Mesdames et messieurs de la presse nationale et internationale !

Les 30 et 31 octobre 2014, le peuple insurgé du Burkina Faso a manifesté sa souveraineté ainsi que son attachement à la liberté et à la démocratie en stoppant net la forfaiture de la révision de l'article 37 que s'appropriait à commettre l'Assemblée Nationale. Le sursaut populaire a permis de mettre un coup d'arrêt à la dérive monarchique et à la patrimonialisation du pouvoir.

Les stigmates de cette « violence transformatrice », encore visibles sur les murs noircis de fumée et les fenêtres soufflées de l'Assemblée nationale, sont à conserver pour marquer la conscience nationale, constituer un lieu de mémoire et témoigner du message du peuple souverain et de la demande citoyenne de respect de sa volonté, de la démocratie et de la liberté. En hommage aux martyrs et à toute cette vaillante jeunesse qui a pris ses responsabilités pour que triomphe la démocratie, les députés issus des élections couplées présidentielle/législatives de novembre 2015 qui ont vécu ou suivi cette insurrection souhaitent s'associer à cette œuvre de mémoire consistant à ériger un monument du souvenir. Ce monument constituera avec le musée, le symbole d'une époque bannie à jamais et la matérialisation du « plus jamais ça ! ».

C'est pour s'atteler à cette tâche qu'un groupe de citoyennes et citoyens burkinabè :

- Considérant l'importance du respect des principes, des valeurs et des règles démocratiques ;
- Considérant la nécessité, par l'établissement d'un lieu de mémoire, de témoigner du message du peuple souverain et de la demande citoyenne de respect de sa volonté, de la démocratie et de la liberté ;
- Considérant l'opportunité de préserver pour les générations futures la symbolique du passage de l'ordre ancien, avec ses dérives anti-démocratiques, au Renouveau démocratique suscité par l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 ;
- Considérant la nécessité qu'émerge une citoyenneté consciente et active, levier sûr de la démocratie ;
- Considérant l'attachement du peuple burkinabè à la démocratie et sa volonté manifestée de s'approprier ses institutions démocratiques ;

Ont décidé de porter cette initiative citoyenne de perpétuation de la mémoire des luttes du peuple burkinabè pour la liberté et la démocratie par la création d'une association dénommée « Initiative Citoyennes Mémoire et Conscience », en abrégé « Mémoire & Conscience »

L'Association « Mémoire & Conscience » a pour objectif principal de :

- Transformer le siège du parlement assiégé, grâce à un financement alliant une quête populaire à la mobilisation des ressources publiques, en un musée vivant, conservatoire de la mémoire de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et des différentes luttes du peuple burkinabè pour la liberté et la démocratie (luttes parlementaires anticoloniales pour la reconstruction de la Haute-Volta, soulèvement populaire du 3 janvier 1966, révolution d'août 1983, résistance au Coup d'Etat des 16 et 17 septembre 2016, etc.) ;
- Eriger sur les vestiges de l'assemblée assiégée, un monument du souvenir de l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 ».

Cela par devoir de mémoire et pour éviter l'amnésie collective.

Dans la réalisation de ce projet, « Mémoire & Conscience » marche main dans la main avec l'Assemblée nationale, institution avec laquelle elle a conclu une convention de partenariat qui autorise un accompagnement de la représentation nationale dans l'opérationnalisation de cette initiative qui se veut participative, ouverte et populaire.

C'est dans cet esprit que « Mémoire & Conscience » entend conduire la réalisation de ce projet en associant le plus de burkinabè possible et bon nombre d'hommes de bonne volonté.

Pour ce faire, « Mémoire & Conscience » a envisagé un scénario en trois étapes :

- La première étape consiste en concours d'appel à idées ouvert à tous les burkinabè, où qu'ils se trouvent, pour imaginer le complexe intégré monument du souvenir-musée des luttes du peuple burkinabè ;
- La seconde étape verra le lancement d'un concours international d'architecture pour la conception dudit complexe
- La troisième étape va s'attacher à obtenir une mobilisation financière populaire par des contributions volontaires des citoyens et des amis du Burkina Faso pour la construction du complexe intégré.

La conférence de presse de ce jour a pour objectif le lancement de la première étape à savoir le concours d'appel à idées. D'aujourd'hui 1^{er} décembre au 31 décembre 2016, « Mémoire & conscience » s'emploiera à recueillir la contribution des burkinabè, tant de l'intérieur que de la diaspora

Les éventuels participants que nous espérons nombreux doivent transcrire leurs idées dans un style narratif non illustré (sans croquis, ni schéma, ni dessin, etc.) et respecter le canevas imposé (police Arial, taille 12, interligne 1,5), en deux (2) pages maximum.

Les propositions doivent parvenir au Comité de sélection au plus tard le 31 décembre 2016 par voie électronique à l'adresse suivante : concours@mc.bf ou déposées, ici même, au Centre de Presse Norbert Zongo où une permanence sera assurée

Les trois meilleures propositions seront primées à hauteur de :

- un million (1 000 000) de francs CFA pour le 1^{er} prix ;
- huit cent mille (800 000) francs CFA pour le 2^{ème} prix ;
- six cent mille (600 000) francs CFA pour le 3^{ème} prix.

Elles serviront de trame à l'élaboration des termes de référence pour un concours réservé aux professionnels (architectes, urbanistes, ingénieurs, etc.) aux fins de réalisation de l'infrastructure.

Concernant les conditions de participation ainsi que le règlement du concours ils sont disponibles, à compter de ce jour, sur le site de l'association à l'adresse électronique suivante : <http://www.mc.bf>. Elles peuvent également être obtenues par requête à l'adresse électronique : concours@mc.bf ou retirées, à partir de la semaine prochaine, auprès de la permanence qui sera assurée au CNP/Norbert Zongo tous les jours du lundi au vendredi de 08h à 16h et ce du 5 au 31 Décembre 2016. Les candidats au concours peuvent également obtenir des renseignements en appelant au 25-65-10-67

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Comme vous pouvez le constater, la réalisation du complexe intégré monument du souvenir et musée des luttes du peuple burkinabè se veut ouverte, participative et inclusive. Elle est l'affaire de tous les burkinabè et des amis du Burkina Faso. Nous devons assumer notre histoire si nous voulons véritablement construire une réelle réconciliation nationale qui consolide la Nation burkinabè.

Je voudrais, au nom de « Mémoire & Conscience », vous remercier, mesdames et messieurs de la presse nationale et internationale, pour votre accompagnement et vous demander de relayer l'information de ce concours d'appel à idées afin qu'ensembles nous puissions construire de grandes choses pour la postérité car ainsi que l'affirmait André MALRAUX : « l'histoire ne pardonne pas aux peuples qui méprisent le rêve ».

Toutes et tous à nos imaginations et nos plumes pour faire œuvre de mémoire et magnifier la volonté du peuple insurgé.

Sur ce, je déclare, lancé, le concours d'appel à idées pour la réalisation du complexe intégré monument du souvenir de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et du musée des luttes du peuple burkinabè sur le site de l'ex-Assemblée nationale.

Je vous remercie

Dr Luc Marius IBRIGA